**FICHE 3.1.1. *(version 2017)***

**IDENTIFIER, accueillir et orienter les demandeurs d’emploi /porteur de projet, en vue de renforcer**

**l’efficacité des parcours vers l’emploi vue de renforcer la qualité de l’accompagnement**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 3**  **Axe 1** | **Enjeu : Renforcer l’accès des habitants à l’offre de service insertion/ emploi/ formation/ création d’entreprises** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte**  *Actualisation si possibilité* | -des personnes exclues de tout accompagnement en faveur du retour à l’emploi,  -une population jeune, femme, senior sous représentée dans les publics identifiés dans l’offre d’accompagnement du SPE,  -un maillage structuré par la présence ou le relais d’acteurs emploi dans les quartiers au travers :   * la présence des antennes emploi de proximités (AEP) agissant au cœur des quartiers qui viennent, sur les deux dernières années, de bénéficier d’actions de professionnalisation des agents d’accueil, notamment par l’établissement d’un référentiel commun, * des temps d’animation dédiés aux AEP qui participent à la professionnalisation des acteurs, * la déclinaison de l’accompagnement global au bénéfice des allocataires RSA résidents QPV, * la mobilisation de structures missionnées par le PLIE œuvrant pour l’accompagnement des DE des QPV, * en appui du Service Public Régional de l’Orientation (SPRO) rénové qui concourt au renforcement de la qualité de l’orientation. |
| **Objectifs et dynamiques** | * + Professionnaliser et coordonner l’accueil de tous les publics et continuer à animer le réseau des antennes emploi de proximité   + Rendre l’offre d’insertion, et de création d’activité plus visible par tous et pour tous   + Mobiliser les opérateurs hors emploi des quartiers pour qu’ils mobilisent/ orientent les habitants demandeurs d’emploi vers les structures d’accueil emploi/création reprise d’entreprise du territoire   + Mettre en relation plus étroite les compétences existantes sur les territoires avec les besoins des entreprises   + Clarifier les modes d'intervention des acteurs du champ de l'insertion   + Optimiser les actions en favorisant des collaborations inter-acteurs |
| **Réalisations attendues** | * + Animation et professionnalisation des antennes emploi de proximité (AEP) en lien avec le Pôle Emploi, UD 37 et TMVL et les acteurs de la création reprise d’entreprise pour une meilleure compréhension des modes d’intervention en vue d’un parcours cohérent   + Intégration des enjeux relatifs aux quartiers politique de la ville dans la convention locale SPRO,   + Mobiliser l’appareil formatif, le cas échéant,   + Assurer une plus grande représentation des publics résidant en QPV au sein de l’offre d’insertion globale   + Mettre en relation plus étroite les compétences existantes sur les territoires avec les besoins des entreprises   + Actions de « cohésion sociale » contribuant à l’appétence pour un parcours d’insertion/création d’entreprise et en lien avec les structures d’accueil, d’orientation et d’accompagnement insertion / emploi. |
| **Effets attendus** | * + Permettre une meilleure compréhension des modes d’intervention et d’articulation de chaque acteur   + La fréquentation des structures d’accueil emploi/ formation par les demandeurs d’emploi des quartiers est accrue,   + Les demandeurs d’emploi des quartiers s’estiment mieux informés et mieux orientés, y compris sur le champ de la création d’entreprise,   + Les acteurs de quartiers impliqués sur la cohésion sociale s’impliquent sur les enjeux d’orientation vers les structures emploi/ formation et de mobilisation des demandeurs d’emploi vers un parcours d’insertion professionnelle   + Développer un parcours professionnel cohérent et participer au développement économique du territoire |
| **Echelle Territoriale** | * + Echelle métropolitaine : convention SPRO, animation des antennes   + Echelle quartier : actions de communication et actions de cohésion sociale |
| **Animateur** | * + UD 37 de la DIRECCTE / TMVL et le SPE |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | * Membres du groupe thématique emploi et en particulier Pole Emploi, Mission Locale, CAP Emploi, PLIE, référents du Conseil Départemental 37, conseil Régional * Ensemble des opérateurs participant à l’offre d’insertion et les acteurs de la création/reprise d’entreprises * Appareil formatif * Représentations des entreprises |
| **Financements mobilisables** | * Droit commun * Crédit spécifique politique de la ville * Dispositifs de micro crédits/financements des entreprises |
| **Calendrier** | * + Durée du Contrat de Ville |
| **indicateurs de réalisation** | * + Existence d’une convention locale SPRO intégrant des enjeux relatifs aux habitants des quartiers   + Nombre d’actions visant la meilleure lisibilité de l’offre d’accueil, de conseil et d’orientation   + Nombre de personnes orientées des QPV orientées vers les dispositifs de droit commun, en emploi, en formation |
| **Indicateurs d’effets** | * + Hausse de la fréquentation des structures emploi par les demandeurs d’emploi des quartiers (rapport d’activité des structures)   + Des demandeurs d’emplois des quartiers qui s’estiment mieux informés et mieux orientés (enquête d’opinion)   + Taux d’accès et de retour à l’emploi/formation/création de ces bénéficiaires lorsque cet indicateur est disponible |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | Lien avec l’ensemble des fiches du pilier 3 et des axes transversaux |